



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privatisation de Transdev : La CGT dit non à ce projet qui servira uniquement les intérêts des marchés et accessoirement du budget de l'État.

Issu de la fusion de Veolia Transport et de l'ancien Transdev, sur le bûcher de la SNCF, et sous l'impulsion du gouvernement Sarkozy, le « nouveau groupe Transdev » avait été repris majoritairement à 66 % après moult péripéties, par la Caisse des Dépôts et Consignations, « groupe public d'intérêt général ». **Ces derniers jours, les 30.000 salariés Transdev de l'hexagone et le comité de groupe Caisse des dépôts se sont vus confirmer la « rumeur d'avril 2024 » d'une privatisation prochaine par le retrait de la Caisse au capital, dont la participation pourrait tomber à 15 % dans le pire scénario présenté.**

Cette stratégie survenant en plein champ de bataille concurrentiel entre les 3 grands groupes publics français, des choix politiques imposant l'ouverture à la concurrence des réseaux de transports en Île-de-France, de démantèlement de la RATP, de pénurie récurrente de personnel et de reculs sociaux au niveau national, pose largement question... alors que les cerveaux devraient bouillonner afin de permettre de vraies réponses structurelles aux besoins d'élargissement des offres de transport au travers d'un pôle public au service des citoyens.

Recentrage des activités de la CDC ou bonneteau organisé pour le compte du gouvernement ?

Le groupe allemand Rethmann, actuellement actionnaire minoritaire, serait prêt à monter au cocotier pour acquérir la majorité capitaliste du 1^{er} groupe mondial du transport à hauteur de 66 %. La CDC, quant à elle, n'exclut pas de faire rentrer un 3^{ème} larron dans la farce. Le fonds d'investissement luxembourgeois CUBE reviendra-t-il à la charge après avoir investi récemment non loin de la capitale et de son marché juteux ?

On peine à comprendre la motivation de l'actionnaire majoritaire public actuel dans cette annonce et nous posons 4 questions :

- La direction de la CDC a-t-elle déjà oublié le précédent désastreux de la privatisation de Transdev par absorption par VEOLIA en 2011 qui lui fit perdre plus d'un milliard d'euros ?
- Pourquoi avoir attisé la concurrence entre opérateurs publics de transport de personnes, y compris sur le ferroviaire pour céder in fine « le marché » à un fonds privé ? Rappelons qu'en 2025, TRANSDEV devrait reprendre l'exploitation de la liaison ferroviaire Intercités Marseille-Nice.
- Pourquoi arguer, comme le fait la direction de la CDC, d'une trop forte part d'activité de TRANSDEV à l'international (70 %) pour justifier son retrait tout en oubliant que cette stratégie de croissance externe a été financée grâce aux résultats de l'activité développée dans le territoire national ?
- Pourquoi enfin prétendre hypocritement vouloir se recentrer sur ses missions d'intérêt général et, notamment, la transition écologique du pays et se priver précisément de la maîtrise d'un outil essentiel dans ce domaine : le transport en commun.

La cession au privé envisagée du groupe Transdev, financé en partie par la collecte de nos impôts, n'aurait-il pas finalement comme 1^{er} objectif de renflouer les caisses de Bercy alors que la CDC reverse annuellement à l'État plus de 60 % de son résultat consolidé (2,5 milliards en 2023). Par ce biais, Bercy pourrait ainsi récupérer plus de 600 millions d'euros ! **La Fédération des Transports CGT et la CGT du groupe Caisse des s'inquiètent très sérieusement des conséquences sur l'avenir de la qualité du service public essentiel à la cohésion sociale et territoriale, de son financement et des conditions futures subies par les salariés et usagers et s'opposent par tous moyens à cette privatisation.**

Paris, le 15 octobre

☎ 01 55 82 77 26



✉ transports@cgt.fr



👤 FNST-CGT

